

dont je vous parle passent bien au-dessus de la tête de M. le gouverneur de la Bastille ; pour lui, je ne suis qu'un fou peu dangereux.

Non, votre captivité ne viendrait pas de là, mais bien plutôt de Penautier, qui, s'il était un homme habile, devrait à tout jamais vous laisser ici.

— Oh ! si je le croyais !

— Mais peu importe, puisque avant peu nous serons libre. Donc, écoutez-moi.

Tandis qu'on me torturait avec toute la douceur imaginable et qu'on faisait semblant de me serrer les pieds dans les « brodequins », je pus examiner à loisir la chambre où je me trouvais.

Dans le fond, je remarquai une espèce de fourneau de forge où l'on faisait chauffer les fers. On y fait grand feu quelquefois par conséquent, je me dis que le conduit pour la fumée devait être fort large et allait directement jusqu'au toit. Je calculai ensuite que le mur contre lequel était adossé ce fourneau devait correspondre à l'un des murs de ma prison.

— Alors, c'est ce conduit que nous venons de voir ?

— Précisément. Mais, comme bien vous pensez, je ne trouvai pas du premier coup.

Vainement, pendant plus de huit jours, j'interrogeai tous les murs, je sondai toutes les pierres, les unes après les autres, à la hauteur de notre étage ; en effet, le conduit fait un coude brusque, de telle sorte que si la soupente entre les deux plafonds n'eût pas existé, toutes mes espérances étaient évanouies, car déjà sur ce conduit, j'avais, par la pensée, bâti un plan d'évasion.

— Mais cette soupente, qui vous la fit découvrir ?

— Le hasard. Appelé au Greffe un jour, je vis ouverte la porte du cachot situé au-dessous du nôtre ; j'aperçus le plafond.

Instinctivement j'en mesurai la hauteur ; puis, ayant compté les marches pour remonter ici, j'en arrivai à me convaincre qu'il devait y avoir un grand espace vide. La nuit même je me mis à l'œuvre, je descendais les carreaux et bientôt j'eus trouvé ce que je cherchais.

— Mais, objecta Sainte Croix, une fois dans la chambre de la question, en quoi serons nous plus avancés ?

— Attendez donc, poursuivit l'Italien. On devait m'appliquer la question de l'eau.

On y renonça. Mais lorsque les juges donnèrent l'ordre de me reconduire dans ma prison, je pus voir le bourreau jeter l'eau préparée à l'avance dans un grand trou circulaire situé non loin du fourneau, et dont l'orifice était caché par des planches.

— Je prêtais l'oreille. Un bruit sourd et prolongé me prouva que cette eau devait tomber à une grande profondeur, j'en conclus que ce trou pourrait bien être quelque citerne abandonnée communiquant avec les fossés de la Bastille. Il s'agissait de s'en assurer.

Aussitôt donc que j'eus découvert la soupente et trouvé le conduit de la cheminée, je n'hésitai pas à m'y glisser. Arrivé à la Chambre des tortures, sans autres difficultés que deux grilles desceller, je courus à ce que je croyais être une citerne, je soulevai le couvercle et je m'y engageai sans hésiter...

— Et vous vous étiez trompé, n'est-ce pas ? interrompit Sainte-Croix, qui écoutait avec une anxiété terrible le récit de son impossible compagnon.

— Non, je ne me trompais pas. Arrivé, non sans périls, au fond de la citerne, j'y trouvai une espèce de canal bas et étroit où crouissait un demi-pied d'une eau puante et vaseuse.

Déjà je me croyais sauvé, je me voyais libre, lorsque au bout

d'une quinzaine de pas, je fus arrêté court par un obstacle imprévu.

Une pierre énorme obstruait le canal en cet endroit, au-dessous, une très petite ouverture laissait seulement un libre écoulement à l'eau.

Hélas ! contre cette masse tous mes efforts se brisèrent, inutilement je m'y ensanglantai les mains.

Enfin je compris que je ne pouvais rester davantage, le jour allait venir ; je remis mon travail à la nuit suivante, et je regagnai mon cachot ; je comptais creuser un passage au-dessous de la pierre. Malheureusement, le lendemain, j'avais un compagnon.

Sainte-Croix frissonna à ces mots, il se rappela la mort étrange de ceux qui jusqu'alors avaient partagé le cachot du terrible empoisonneur.

— Ce prisonnier, reprit Exili après un moment de silence, pouvait m'être un aide précieux.

Mais, avant de lui confier mes espérances, je voulais savoir s'il en était digne ; une imprudence pouvait me coûter la liberté.

— En quoi ? Son désir d'être libre ne devait-il pas être votre sûr garant ?

(A CONTINUER.)

Commencé le 8 Décembre 1881. (No. 102.)

Prière à nos abonnés arriérés de nous faire parvenir par le retour de la malle le montant de leur souscription pour 1881.

## INFORMATIONS

Avec ce numéro commencent notre nouveau roman : UNE VENGEANCE DE PEAU-ROUGE. Quoique beaucoup moins long que celui que nous venons de terminer, ce nouvel ouvrage est, croyons-nous, beaucoup plus intéressant, tant par la fertilité des scènes émouvantes qu'il contient, que par l'époque récente où se passe le drame.

Dans le but de faire connaître notre journal, nous expédions cette semaine, comme échantillon, des copies de notre FEUILLETON à différentes personnes qui ne sont pas au nombre de nos abonnés. Afin de leur permettre de se faire une idée de nos ouvrages, sur demande nous ferons parvenir sans aucune charge, les quatre premiers numéros à toute personne qui en fera la demande.

### AUX MAITRES DE POSTE

Chaque semaine nous expédierons un certain nombre d'exemplaires du FEUILLETON ILLUSTRE à différents Maîtres de Poste, en les priant d'avance de les distribuer aux personnes de leur localité respective dans le but de faire connaître notre journal, et par là nous procurer quelques souscripteurs.

LES EDITEURS.

### “ LE FEUILLETON ILLUSTRE ”

PARAIT TOUS LES JEUDIS

#### CONDITIONS D'ABONNEMENT

Payable d'avance ou dans le cours des trois premiers mois  
UN AN..... \$1.00 — SIX MOIS..... \$0.50

Payable dans le cours des trois derniers mois :  
UN AN..... \$1.50 — SIX MOIS..... \$0.75

A L'ÉTRANGER : STRICTEMENT D'AVANCE

Aux agents 10 cents la douzaine et 20 par cent sur l'abonnement strictement payable à la fin du mois.

MORNEAU & CIE.,

Boite 198, B. de P. Montréal.

4, Rue St. Jacques.